



J'habite dans un immeuble pourri hlm : on a du mal à respirer

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 29 janvier 2009

Bonjour,

J'habite dans un immeuble pourri hlm qui sera amené à être démoli prochainement - une folle ayant le cancer du sein de la gorge continue de fumer elle est au rdc et nous au 1er c'est complètement imprégné répugnant ; le pire c'est dès qu'elle ouvre sa porte je ne vous dis pas une véritable horreur à tomber dans les pommes - je voudrais savoir ce que je peux faire d'urgence on a du mal à respirer même mes animaux on éternue yeux malades etc... les murs sont complètement empuantis je passe mon temps à ouvrir et fermer les portes et fenêtres. Y a-t-il possibilité de voir avec le service hygiène et hlm pour relogement rapide car ce n'est plus possible elle nous empoisonne chaque jour davantage

D'ailleurs je ne comprends pas comment les médecins continuent à la soigner alors qu'elle continue son vice de plus belle je tiens à préciser que son mari est mort cancer des poumons idem pour son chien que je plains le plus - les humains sont vraiment égoïstes.

Merci pour votre réponse dites moi ce que je dois faire car la gorge me brûle et j'ai de terribles maux de tête dans la cage d'escalier c'est l'horreur de plus elle vit dans la crasse elle n'aère jamais. Par avance merci pour votre réponse rapide

Réponse :

Vous devez disposer, soit d'un constat d'huissier prouvant la pollution tabagique, soit de 3 ou 4 [témoignages légaux](#) de personnes qui ont effectivement constaté ce trouble anormal de voisinage.

Vous déposerez ensuite une plainte devant la [juridiction de proximité](#) dont vous dépendez.

Si vous éprouvez des difficultés à effectuer ces démarches, n'hésitez pas à demander conseil en appelant notre permanence au 01 42 77 06 56